

📢 PLU : une densification massive du centre-bourg qui inquiète



Le projet de PLU, proposé par les élus de l'équipe sortante, prévoit une transformation majeure du centre de Fleurieux : au moins **200 nouveaux logements**, soit **400 à 500 habitants supplémentaires**, et environ **400 véhicules** en circulation de plus.

Cette densification pose plusieurs problèmes importants :

⚠ Stationnement insuffisant & circulation accrue

Plus de **400 véhicules** supplémentaires sont attendus. La rue de la Côtelière n'est absolument pas adaptée pour absorber une telle hausse de trafic en toute **sécurité**. Quid du stationnement de ces véhicules ?

⚠ Accès dangereux

L'une des entrées du projet La Roche déboucherait sur la rue de la Côtelière, au niveau de la Bascule : une rue **étroite**, sans trottoirs, déjà très **fréquentée**. C'est l'axe principal du village, indispensable pour accéder à l'école, aux commerces et au pôle santé.

⚠ Une forte dénaturation du centre-bourg

Trois ensembles d'habitat dense seraient construits, modifiant profondément le paysage du village et risquant de transformer Fleurieux en simple **cité-dortoir**, au détriment de son **cadre de vie**.

Nous sommes conscients que la commune doit accueillir de nouveaux habitants et respecter les obligations nationales. Mais cela doit se faire **sans sacrifier le cadre de vie ni l'identité de Fleurieux**.

👉 Pour **NOUVEL ELAN**, l'urbanisation doit être **maîtrisée, progressive et cohérente**, avec des logements bien intégrés et un développement adapté des services publics, commerces et équipements.

📣 Votre mobilisation est essentielle !

L'enquête publique, qui se déroulera du **10 décembre au 10 janvier**, est un moment décisif pour vous exprimer et défendre l'avenir du village.

📅 Comment participer ?

Le dossier du PLU peut être consulté et vos observations déposées :

- Sur le **registre papier** en mairie, aux horaires d'ouverture.
- Sur le **registre dématérialisé** : <https://www.democratie-active.fr/enquete-fleurieux-plu/>
- **Par courrier** à Monsieur le commissaire-enquêteur : Mairie, 21 Place Benoît Dubost, 69210 Fleurieux-sur-l'Arbresle.
- **En direct** lors des permanences du commissaire-enquêteur :
 - Mercredi 17 décembre 2025 — 10h à 12h
 - Lundi 22 décembre 2025 — 15h30 à 17h30
 - Lundi 5 janvier 2025 — 15h30 à 17h30
 - Samedi 10 janvier — 10h à 12h

Plus d'infos

Infos prises sur le site de la mairie

Ne pas jeter sur la voie publique- Imprimé par nos soins



Nouvel Élan pour Fleurieux

(ALERTE URBANISME : QU'ARRIVE T'IL A NOTRE CENTRE-BOURG)

200 nouveaux logements ~ 500 nouveaux habitants ~ 400 nouveaux véhicules ~ 30 000 m² constructibles

La liste Nouvel Élan souhaite instaurer un Moratoire

